

Harcelement sur femme enceinte

Par nany059_old, le 25/06/2007 à 15:22

bonjour,voila depuis que je suis enceinte on me mets la pression au travail depuis que je l'ai annoncer en janvier 07 au debut c'etait des refus d'amenagement de planning ,je travaille en restauration rapide, donc j'ai intervenus avec la medecine du trvail qui m'as mis pas plus de 5heures par jour ce qui ne respecter pas toujours,je suis donc aussi intervenus avec l'inspection du travail mais apres mon arret de travail j'ai donc passé une autre visite medicale qui m'a declarer inapte a reprendre,depuis que je suis a l'arret je n'ai toujours pas été payer depuis le 11 mai l'employeur ne rend pas les papiers a temps ou les renvoie en marquant n'importe quoi dessus donc la securité sociale ne peut toujours pas m'indemnisé.la je pense que ma patience a des limites surtout en etant enceinte je voudrais faire un dossier au prud'homme quesce que vous en penser?et comment faire?merci cordialement.

Par Dinah, le 28/06/2007 à 17:08

Bonjour.

En effet, peut-être pouvez vous introduire une instance aux prud'hommes, notamment pour harcélement moral.

Mais le meilleur conseil à vous donner, avant de commencer quoi que ce soit, est de consulter un avocat spécialiste en droit social, qui saura bien vous conseiller, et vous dire comment procéder.

Par nany059_old, le 29/06/2007 à 10:59

bonjour, merci d'avoir repondu, donc pour l'avocat j'ai rendez vous cette apres midi je vais enfin me lancer car avec la grossesse je n'osais pas intervenir .je vous tiendrais au courant ..